



Monsieur de Président,

La note de la Direction Générale du 20 janvier 2016 décrivant les modalités de communication concernant l'arrêt de la Prime pour l'emploi (PPE) et la mise en place de la prime d'activité ne peut que soulever colère et consternation.

Cette mesure applicable au 1er janvier est lourde de conséquence pour les agents des SIP et accueil notamment.

En prévoyant la mise à disposition d'ordinateurs dans les halls d'accueil des centres des finances publiques, pour permettre aux usagers de déterminer s'ils sont ou non bénéficiaires de cette prime, les services de l'accueil et des SIP vont être une nouvelle fois dans l'œil du cyclone.

Cette décision en effet va drainer potentiellement 800 000 bénéficiaires de la nouvelle allocation au niveau national et pour les cinq sites concernés dans le Rhône (Cité administrative d'État, HDF, Villeurbanne, Caluire et Bron) cela aura des conséquences directs en termes de flux pour des accueils déjà débordés.

Pour l'ensemble des agents soutenus par les syndicats, ceci est inacceptable.

Une pétition a été signée par plus de 440 agents des accueils et SIP dénonçant la décision de la DGFIP et de la DRFiP du Rhône de leur faire supporter la charge de la réception des usagers concernés par la prime d'activité.

Les effectifs déjà contraints ne peuvent pas intégrer la charge de cette mission qui relève de la CAF et ne permettent pas déjà de faire face à l'afflux « normal » des contribuables. Il est clair que les conditions de vie au travail seront une fois de plus mises en mal.

Les agents de la DGFIP ne sont pas les supplétifs de la CAF.

De plus, dans sa note du 20 janvier 2016, la DG indique qu'« *au-delà de cette action ciblée prioritaire, il est précisé que le déploiement de ces ordinateurs anticipe un ensemble de mesures d'accompagnement des usagers (particuliers et professionnels) à l'offre de services en ligne de la DGFIP qui seront détaillés dans une prochaine circulaire.* »

Jusqu'où va aller la DG ?

Aussi, les agents exigent l'abandon de ce projet et le retrait immédiat des bornes CAF.